

# Soldats deux-sévriens de Napoléon



**Laurent Delenne**

▲ Première page de la lettre du soldat Louis Lévêque envoyée à sa mère le 12 mars 1813. | Arch. dép. Deux-Sèvres, 4 U 1360.

Quelque 16 000 conscrits domiciliés en Deux-Sèvres ont été appelés à rejoindre les rangs de la Grande Armée entre 1802 et 1814. Quatorze années de recherches permettent de lever le voile sur le destin d'une centaine d'entre eux, deux siècles exactement après la disparition de l'Empereur, le 5 mai 1821.

## La conscription à l'époque napoléonienne

Sous le Consulat et l'Empire, la conscription militaire est, avec la levée des impôts, au cœur des préoccupations quotidiennes des familles. En France, la loi Jourdan-Delbrel du 19 fructidor an VI (5 septembre 1798) introduit en effet le

service militaire obligatoire. L'armée de terre se forme désormais soit par les enrôlements volontaires, soit par la conscription. Ainsi, chaque année, tous les jeunes Français de 20 ans révolus sont inscrits ensemble — « conscrits » — sur des tableaux de recrutement et ceux nés au cours de la même année forment ce que l'on appelle une classe (d'âge) de la conscription. Mais dès la formation de la classe de 1807, le recensement touche les jeunes hommes qui entrent dans leur vingtième année au 1<sup>er</sup> janvier de l'année de leur conscription. Au commencement de chaque année, obligation est faite aux maires de dresser la liste alphabétique des futurs conscrits de l'année domiciliés dans leur commune.

À partir de 1805, tous les conscrits doivent prendre part au tirage au sort au chef-lieu de leur canton, mode de désignation désormais obligatoire des recrues. De même, le conseil de recrutement — itinérant dans chaque chef-lieu de canton — examine tous les jeunes renvoyés devant lui lors des opérations du tirage.

Les Deux-Sèvres faisant partie des « départements de la Vendée », dont le soulèvement est encore très frais dans les esprits, il convient toutefois de les ménager : les premières levées d'hommes concernent seulement les classes des ans IX et X appelées à la fin de l'an X (août 1802). Avec l'extension progressive du théâtre des opérations militaires, la demande en recrues suit une progression régulière, modérée tout d'abord, puis assez nette ensuite. Dès 1807, le devancement de l'appel de chaque classe devient également la règle, sans parler des massifs rappels de classes antérieures, en particulier en 1809 et 1813. En incluant les gardes nationaux mobilisés en 1813-1814, ce sont donc précisément 15 919 Deux-Sévriens qui sont mobilisés entre 1802 et 1814. Nombre de familles ont vu ainsi plusieurs de leurs fils enrôlés sous les aigles impériales.

### Entre fraudes, enrôlements volontaires et remplacements

Certains cependant mettent tout en œuvre pour se soustraire au départ pour l'armée, allant même jusqu'à se mutiler volontairement. Tel est par exemple le cas de René Denis Rochais, conscrit de 1808 de La Chapelle-Seguin (L'Absie), qui se fait arracher « les dents incisives » : en effet, à l'époque, le soldat devait déchirer la cartouche de poudre avec ces dents ; se les faire arracher rendait par conséquent le conscrit inapte à servir dans un régiment de ligne. Il en est de même pour Jean Canteau, né dans une famille protestante en 1792 à Sainte-Néomaye, qui se coupe



l'index de la main droite, doigt permettant de presser la détente d'une arme à feu. À l'inverse, d'autres s'enrôlent volontairement. D'autres encore échangent leur numéro de tirage au sort avec un camarade de la même classe et du même canton ayant tiré un mauvais numéro, ou se vendent pour remplacer un conscrit désigné pour partir. Ainsi René Vezien, de Breloux, conscrit non appelé de 1806, qui remplace à deux reprises, en 1809 puis 1813 — la seconde étant la bonne — le vicomte Aloph Nicolas de Roüault, conscrit niortais de 1810. Le tout moyennant une véritable fortune négociée devant notaire.

### Des pérégrinations européennes

Une recrue deux-sévrienne sur dix est dirigée, entre 1802 et 1807, sur le 79<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne, dont le dépôt est à Chambéry. Nous allons les retrouver combattant principalement en Italie, en Dalmatie (actuelle Croatie), en Allemagne ou en Espagne. Ce sont majoritairement des fantassins qui parcourent à pied une bonne partie de l'Europe. Combien meurent ainsi d'épuisement, en route, tel Jean Louis Caunier, né en 1785 à Saint-Loup, mort

▲ Affiche de la conscription de 1813. | Arch. dép. Deux-Sèvres, R 5.

▼ Bouton d'uniforme du 79<sup>e</sup> de ligne. | Coll. particulière.



le 11 mai 1806 en Dalmatie ? D'autres, comme Jean François Robichon, né en 1783 à Parthenay, tambour au 79<sup>e</sup> de ligne, se retrouvent prisonniers dans la prison anglaise de Dartmoor après le désastre naval de Trafalgar en octobre 1805.

## Des conscrits qui donnent de leurs nouvelles

Cent dix lettres de soldats deux-sévriens à leurs parents ont pu être retrouvées et transcrites, conservées encore par chance par leurs descendants, ou présentes dans les fonds des Archives départementales ou de communes. Ces documents, manifestement, n'étaient pas si rares. En effet, même si tous les conscrits ne savaient pas écrire — tant s'en faut — dans chaque compagnie il se trouvait toujours un camarade pour « faire » leurs lettres. Elles renseignent sur l'état d'esprit et le quotidien de ces sans-grade demeurés anonymes. Prenons l'exemple de Louis Lévêque, originaire de Chail, conscrit de 1811, soldat dans le régiment de flanqueurs-chasseurs de la garde impériale et qui écrit à sa mère en 1813.

▼ « Un vieux serviteur de l'Empire en retraite ». Dessin au lavis. | Arch. dép. Deux-Sèvres, J 2277/20.



## Le devenir des vétérans

Beaucoup ne sont pas revenus, morts dans les hôpitaux, sur les champs de bataille ou rayés des contrôles de leur régiment pour cause de longue absence, sans autres nouvelles... Ceux de retour dans leur foyer ont repris leur vie de cultivateurs ou d'artisans. Certains ont été mariés par l'Empereur avec des jeunes filles dotées ; ou, nostalgiques de l'Empire, se sont laissés entraîner dans des complots. D'autres sont devenus des hommes

« Bonaparte et sa femme  
« GARDE IMPÉRIALE  
« Chasseurs Flanqueurs  
« Régiment deuxième Bataillon première Compagnie

« À Paris, le douze mars mil huit cent 1813

« Ma très chère mère, frères et sœurs,

« J'ai mis la main à la plume, c'est pour m'informer de l'état de votre santé. Tant qu'à la mienne, est très bonne, grâce à Dieu. Je souhaite que vous trouvez en aussi bonne santé que elle me quitte. Je vous dirai que nous sommes arrivés à Paris dix du mois. Je vous dirai nous avons passé à Courbevoie. Nous avons resté deux jours. Mais je vous dirai que nous passons en revue devant l'Empereur [le] quatorze du mois de m[ars] à [Paris].

« Voici mon adresse : à Monsieur L. Leveque, soldat chasseur-flanqueur de la garde impériale, deuxième bataillon, première compagnie, à la caserne de Babylone, à Paris ou à suite du régiment.

« Je vous prie, ma chère mère, de ne point vous chagriner, parce que nous sommes pas malheureux. Nous avons été payés en route. Nous avons neuf sous par jour. Mais, à présent que nous sommes rendus, nous avons rien.

« Chers mère, frères et sœurs, oncles et tantes, cousins et cousines, et parents et amis, tous ceux qui s'informeront de moi.

« Chère mère, je vous dirai que je suis avec mes camarades Biraud, Nicolas Fouladoux, Lâlot, de Sepvret.

« Chère mère, je vous dirai que le vivre est cher. Le pain [vaut] six sous la livre et le vin (...) sous la bouteille. Chère mère, ne vous chagrinez pas, parce que j'ai espérance de m'en tirer. Je vous dirai que je suis dans [le]s chasseurs-flanqueurs de la garde impéria[le] à Paris. Mais je vous dirai que j'ai acheté mon portrait pour vous faire voir comme je suis habillé.

« Chère mère, je vous dirai que j'ai bien mis de l'argent, parce que il a fallu acheter toutes sortes d'affaires pour notre entretien.

« Chère mère, vous me ferez à savoir des nouvelles de mon frère Jean Pierre, parce que je serais bien volontiers d'y aller le joindre, moi et mes camarades.

« Chère mère et cher frère, je finis ma lettre en vous embrassant de tout mon cœur. Je serai pour la vie votre cher fils, L. Lévêque.

« Cher frère, vous me ferez à savoir qui se pa[sse] dans le pays.

« À Madame veuve Lévêque, de Chail, du département des Deux-Sèvres, de Niort, en Poitou, lettre restant à Melle<sup>1</sup> ».

1. Arch. dép. Deux-Sèvres 4 U 1360.

publics, maire de leur commune, ou instituteur. D'autres enfin ont *remplé* dans la gendarmerie. Quant à la reconnaissance des anciens services et des misères de ces « vieux débris de l'armée impériale », elle ne vint pas toujours, souvent tardivement, voire trop tard...

Pour en savoir plus : Delenne, Laurent, *Sur les routes d'Europe avec Napoléon : histoires de grognards*, Centre vendéen de recherches historiques, 2021, 27 €. 

